2 octobre 2000 **00.350** 

## **Question Serge Vuilleumier**

## SIS et/ou prison?

Les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de créer un Service d'incendie et de secours (SIS) commun pour les deux villes et de procéder à un regroupement des différentes organisations de secours sous une direction et un commandement uniques.

Il est prévu que ce nouveau centre soit implanté dans le même bâtiment que la caserne pour la police cantonale, caserne encore à construire.

Or, une autre infrastructure, toute aussi urgente, devrait pouvoir être réalisée dans les meilleurs délais: la prison cantonale.

Le canton dispose-t-il des moyens financiers et humains pour mener à bien les deux projets (caserne et prison)?

Si tel n'est pas le cas, où seront mises les priorités et quel projet sera prioritaire par rapport à l'autre? Quels seront les délais de réalisation?

Cosignataires: B. Soguel et M. Debély.